

MODELE

**Le Lieutenant Y
Centre de secours de ZZZ
12 Route de KKK
08xxx MMM**

à

**Monsieur le Maire
de et à
08xxx – GGG**

OBJET : Contrôles des points d'eau.

Le Règlement Départemental relatif à la DECI, prévoit un contrôle des bouches et poteaux d'incendie publics ou privés par les sapeurs pompiers.

Au regard du cycle annuel retenu dans les Ardennes, les composantes de la défense incendie de votre commune doivent être contrôlées cette année.

Ainsi, je vous propose de retenir [*les dates suivantes : - la date du jeudi 24 juillet 2001.*]

Dates	Horaires
jeudi 24 juillet 2001	à partir de 8h00
vendredi 25 juillet 2001	à partir de 9h00
lundi 27 juillet 2001	à partir de 8h00

La présence d'un représentant de votre commune et du syndicat gestionnaire de votre réseau d'eau dans le cas d'une délégation de compétence est indispensable.

Vous voudrez donc bien, informer votre syndicat gestionnaire, des dates et heures de passage dans votre commune.

Attaché de l'intérêt à assurer nos missions dans les meilleures conditions, je reste à votre disposition pour toutes informations complémentaires.

Le chef de centre,
Lieutenant X